



**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU 02/10/2020**

Étaient présents :

| Mesdames | Messieurs |
|---------------------|------------------|
| Claudine LAMBERT | Serge ELPHEGE |
| Céline CHAMARRE | Philippe AMIEL |
| Clarisse BABU | Didier BLANCHARD |
| Céline ROSSO | Pascal ABADIE |
| Floriane TOURRILHES | Yohann SELENAS |
| | |
| | |
| | |
| | |

Étaient absents excusés :

| Mesdames | Messieurs |
|-------------------|-------------------|
| Soline ROULAND | Emmanuel MANIEN |
| Karine BODIN | Jean Michel COISY |
| Marine CHEVALLIER | |
| | |

ORDRE DU JOUR

| | |
|----------|--|
| 1 | Relecture des statuts pour validation |
| 2 | Présentation du modèle de convention avec les artistes |
| 3 | Organisation des expositions |
| 4 | Présentation de l'installation de la galerie à l'Atelier |
| 5 | Suggestion de logo |
| 6 | Recherche d'artistes pour les expositions |
| 7 | Création d'une page sur FACEBOOK |
| 8 | Visite in situ de la Galerie |
| | |
| | |
| | |

La séance est ouverte à 19h10

POINT 1 : Relecture des statuts pour validation

Après relecture commune des statuts rédigés lors de l'Assemblée Constitutive du 13/03/2020, Ceux-ci ont été adoptés à l'unanimité.

POINT 2 : Présentation du modèle de convention avec les artistes

Un modèle de convention a été présenté par le président, auquel les modifications suivantes ont été apportées :

:

- **Article 3 Assurance** : la responsabilité Civile Professionnelle n'est plus exigée. Les artistes devront prendre en charge l'assurance de leurs œuvres exposées,
- **Article 5 Engagements du Déposant** : il devra adhérer à l'Association pour la somme de 10 €
- **La Galerie Courants d'ART se substitue à L'Atelier IN VITRAUX VERITAS en tant que Dépositaire**

Ceux-ci ont été adoptés à l'unanimité. Voir la Convention en pièce jointe,

POINT 3 : Organisation des expositions

Plusieurs points ont été abordés :

- Deux expositions sont prévues par an : une de de mi-avril à fin juillet
L'autre de août à mi-novembre
- Une sélection de 3 artistes maximum par session sera organisée par l'ensemble des membres de l'association
- La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31/01/2021

Ceux-ci ont été adoptés à l'unanimité.

POINT 4 : Présentation de l'installation de la galerie à l'Atelier

- 16 cimaises et 6 consoles ont été achetées par Serge Elphège et installées avec de Didier Blanchard.

POINT 5 : Suggestion de logo.

Approbation à l'unanimité du modèle remis à chacun. Voir pièce jointe

POINT 6 : recherche d'artistes pour les expositions

Chacun est sollicité ardemment pour rechercher des artistes intéressés.

C'est pourquoi une réunion doit être rapidement envisagée afin de déterminer les modalités de sélection des exposants.

,

POINT 7 : recherche d'artistes pour les expositions

Chacun est sollicité ardemment pour rechercher des artistes intéressés.

C'est pourquoi une réunion doit être rapidement envisagée afin de déterminer les modalités de sélection des exposants.

POINT 7 : Création d'une page sur FACEBOOK

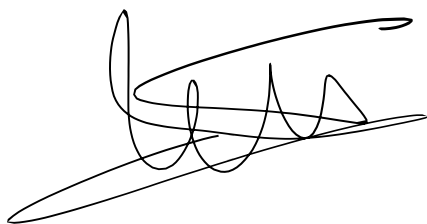
Céline ROSSO s'est proposée de créer la page.

POINT 8 : Visite in situ de la Galerie

Une visite de la Galerie a été organisée à l'issue de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Serge ELPHEGE

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, featuring a long horizontal line on the left and a large loop on the right.

Pascal ABADIE